



Bulle, le 15 décembre 2020

Jean-François Gobet  
Président  
Rue du Clos-de-Lien 16  
1632 Riaz

Monsieur Erich Schwab  
Président TKAMO  
Claridenstrasse 4  
8600 Dübendorf

**Proposition du Club Cynologique de la Gruyère, Bulle pour l'assemblée des délégués de la TKAMO 2021**


**Nous demandons par la présente que les sauts de Walter puissent continuer à être utilisés dans les tournois d'agility officiels.**

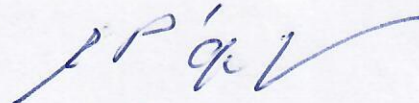
Raisons:

- Les sauts « Walter » ont été homologués durant des années par la TKAMO.
- Les sauts « Walter » ne diffèrent que légèrement à 3 endroits des dimensions du saut exigées par la réglementation internationale.
- Il est donc peu judicieux de remplacer les obstacles les plus fréquemment utilisés par les clubs de toute la Suisse, ce qui entraînerait des coûts considérables. Il n'y a pas non plus d'accident connus qui pourraient être attribués aux obstacles cités précédemment.
- Les différentes dimensions des sauts « Walter » n'ont aucune influence sur les performances du chien.

Au vu de ce qui précède, le Club Cynologique de la Gruyère, Bulle demande à l'assemblée des délégués d'accepter sa proposition. Nous vous en remercions.

Pour le Club Cynologique de la Gruyère

  
Jean-François Gobet  
Président

  
Maurice Perrinjaquet  
Responsable Agility du Club

Annexe : Croquis avec les dimensions

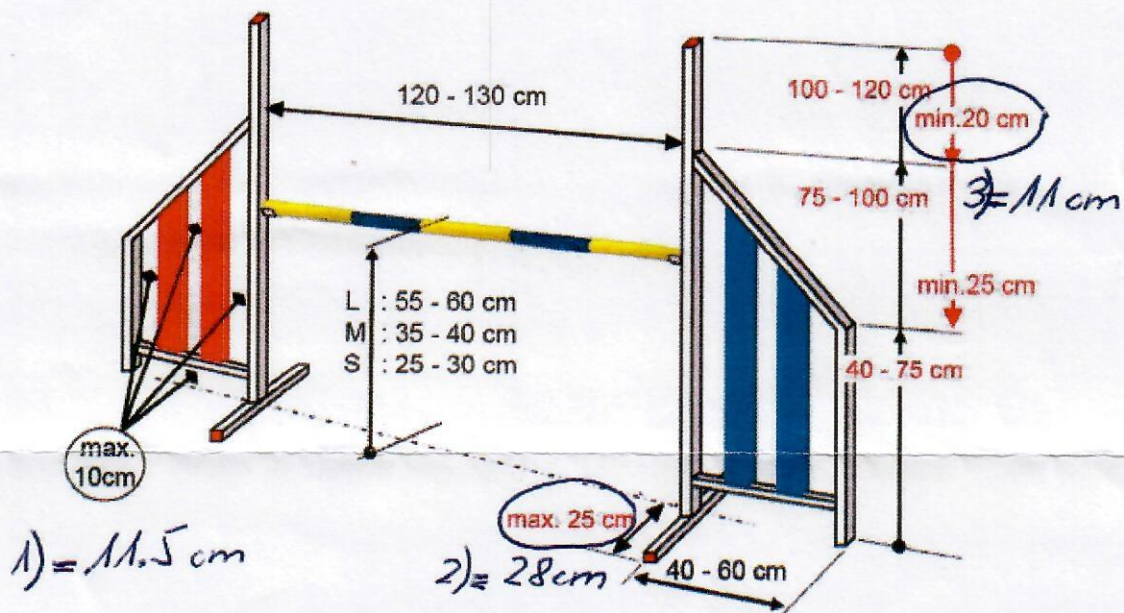


#### 4. SPEZIFISCHE GERÄTE

##### 4.1 Hürden

##### 4.1.1 Zeichnungen und Regeln

##### 4.1.1.1 Einfache Hürde



1) / 2) / 3) = Masse bei den Waltersprüngen